



UNE RÉALITÉ URBAINE

L'itinérance des femmes à Montréal

Mars 2016

PAR CYNTHIA LEWIS

Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal

Tiré d'une étude faite par Cynthia Lewis pour le MMFIM à l'été 2015, ces articles porte sur les femmes en situation ou à risque d'itinérance. L'ensemble des documents peuvent être consultés sur le site : MMFIM.ca

Une réalité urbaine : l'itinérance des femmes à Montréal – Les facteurs de fragilisation [volet 1].

« À Montréal,
c'est impossible de vivre dans la rue si tu es une femme.
Ta vie, tu la mets en danger. »
(Femme en situation d'itinérance)¹

Selon la littérature, ce n'est pas tant la présence d'un facteur, mais la conjugaison de plusieurs facteurs qui vient restreindre la notion de choix chez les individus. Pour les femmes, ces éléments de fragilisation seraient « magnétisés » par ceux de la violence, de la pauvreté et des inégalités sociales. Ce jeu factoriel rend les trajectoires féminines particulièrement vulnérables à l'itinérance² et accentue les problématiques liées à la désaffiliation sociale, à la santé mentale et physique, ainsi qu'à la dépendance et à la toxicomanie.

La féminisation de la pauvreté

Si l'augmentation du nombre de femmes en situation d'itinérance découle en partie des nombreuses compressions budgétaires allouées aux services de santé et aux services sociaux, ces multiples restrictions se sont aussi conjuguées au fil du temps à d'autres éléments structurels et conjoncturels qui sont venus renforcer les inégalités systémiques entre les individus et fragiliser la condition de vie des femmes (Couturier et al., 2015).

Au Québec, malgré l'adoption de politiques visant à combattre les inégalités entre les femmes et les hommes, les ressources nécessaires à leur mise en place ont été insuffisantes pour enrayer ce mécanisme. Ainsi, en dépit d'un niveau de scolarité plus élevé chez les jeunes générations de femmes et d'une participation accrue des femmes au marché du travail, il existe toujours un écart important entre les sexes en matière de revenu et d'emploi. Selon un portrait statistique, tiré de *l'Enquête nationale auprès des ménages* de 2011, les Montréalaises de 15 ans et plus avaient un revenu moyen d'emploi inférieur (32 771 \$) à ceux des hommes montréalais (44 709) (Conseil du statut de la femme., 2015 :27). Pour cette même période, elles étaient aussi moins nombreuses à tirer des revenus de l'emploi et à bénéficier de moins bonnes opportunités en termes de qualité de revenu. Cette situation est d'autant plus critique chez certaines catégories de femmes, dont celles issues de l'immigration (Ibid, 2015).

Parmi les raisons mentionnées pour expliquer ces inégalités économiques, notons : d'une part, que le rehaussement de la scolarisation des femmes ne s'est pas accompagné nécessairement d'une diversification des choix professionnels; celles-ci continuent d'être surreprésentées dans les secteurs des biens et des services et sous-représentées dans les emplois de direction; d'autre part,

¹ En exergue dans le texte, portion d'entrevue réalisée en mai 2015 auprès de femmes fréquentant *Le Pavillon Patricia Mackenzie* durant cette période.

² Selon le Canadian Observatory on Homelessness (2012), L'itinérance décrit la situation d'un individu ou d'une famille qui n'a pas de logement stable, permanent et adéquat, ou qui n'a pas de possibilité ou la capacité immédiate de se procurer un.

et bien que le taux d'emploi des femmes s'est accru au cours des dernières décennies, celles-ci doivent composer davantage que les hommes avec les difficultés de concilier la famille et le travail. De même, lorsqu'elles sont sur le marché du travail, les femmes sont plus à risque d'obtenir un emploi précaire (p. ex. : emploi à temps partiel, occasionnel ou autonome), en plus de recevoir un salaire horaire médian moins élevé que les hommes pour un emploi comparable (Laberge et al., 2002). Enfin, et selon la littérature, les femmes seraient plus nombreuses à consacrer une part plus importante de leur temps au travail non rémunéré, par exemple : le travail domestique ou le travail d'aidante naturelle.

La paupérisation des femmes constitue une question complexe. Elle n'est pas uniquement liée à l'emploi et au revenu, mais aussi aux activités des femmes en matière de reproduction et de production sociales. Cependant, les écarts perçus entre les genres démontrent comment cette dimension économique se répercute sur l'ensemble des ressources financières des femmes et vient, par ce fait même, fragiliser leurs conditions de vie. D'ailleurs, c'est sur l'île de Montréal qu'on observe la plus grande proportion de femmes vivant sous le seuil de faible revenu (SFR³) au Québec. Les Montréalaises se retrouvent aussi parmi les Québécoises et les Québécois qui consacrent une plus large part de leur revenu au paiement du logis (plus de 30 %)⁴.

La difficulté d'avoir un chez-soi

*« Dans un monde idéal,
je voudrais un logement à prix modique.
On peut-tu garder notre intégrité, notre indépendance ?
Avoir un logement à prix convenable ? »
(Femme en situation d'itinérance)*

La rareté de logements abordables à Montréal représente un second facteur de fragilisation chez les femmes. Depuis plusieurs années, les aléas de l'offre et de la demande sur le marché de l'habitation, ainsi que la spéculation immobilière, ont ouvert la porte à toutes sortes d'abus de la part de certains propriétaires. Selon la littérature et les organismes communautaires consultés dans le cadre de cette recherche [mai 2015], une des raisons ayant mené à l'augmentation de la fréquentation des femmes dans les refuges, les centres de jour et les banques alimentaires découle directement de la perte du logis, du coût trop élevé de celui-ci et du non-respect de leurs droits en matière de logement.

La pénurie de logements abordables affecte particulièrement les trajectoires féminines, notamment les femmes seules vivant sous le seuil de faible revenu. Cette situation est aussi notable, sinon plus, aux grands âges de la vie, alors que les femmes ont une espérance de vie supérieure aux hommes et que la prévalence de vivre en couple diminue avec l'âge. Au Québec, c'est dans la région de Montréal qu'on retrouve la proportion la plus élevée de femmes, âgées de 65 ans et plus, habitant seules dans un logement privé. Elles sont également surreprésentées au sein des aînés vivant sous

³ Selon [Statistique Canada](#), le : « [...] SFR correspond à un seuil de revenu en deçà duquel une famille est susceptible de consacrer une part plus importante de son revenu à l'achat de nécessités comme la nourriture, le logement et l'habillement d'une famille moyenne ».

⁴ Conseil du statut de la femme (2015)

les seuils de faible revenu. En 2006, les femmes âgées représentaient près de 73 % du groupe de personnes âgées vivant avec un revenu inférieur à 20 000 \$ au Canada (Budget du Gouvernement du Canada, 2016). La perte du conjoint, du revenu et du logis, ainsi que les abus, serait parmi les principaux facteurs de fragilisation qui amènent ce groupe spécifique vers une situation d'itinérance (Novac, 2006). Contrairement aux femmes qui vieillissent dans un état d'itinérance chronique, ces trajectoires féminines sont plus à risque de connaître un premier épisode d'itinérance à des âges relativement élevés (Kigler et al., 2010).

La discrimination de certains propriétaires à l'égard des femmes seules avec enfants constitue aussi un problème récurrent en matière de logement abordable, spécialement chez les femmes issues de l'immigration⁵. Celles-ci font partie des groupes qui se heurtent aux problèmes les plus graves en matière de logis. À Montréal, il a été noté que les familles immigrantes comptent plus de ménages avec enfants, et plus d'enfants au sein du ménage, que les familles non immigrantes (Lewis, 2015). De même, leur taux d'effort est généralement plus élevé, une situation encore plus marquée chez les ménages soutenus par une femme immigrante. Ces dernières sont aussi locataires dans une plus grande proportion. Enfin, les logements des immigrants sont plus souvent surpeuplés (plus d'une personne par pièce), presque exclusivement lorsque le chef de ménage est une femme, alors que leurs logis sont ceux qui sont considérés en moins bon état (Société d'habitation du Québec, 2012).

En outre, la crise du logement dans les communautés autochtones au nord du Québec, dont les conditions s'aggravent d'année en année, augmente également les risques de surpeuplement et, par le fait même, a une incidence sur diverses problématiques sociales qui touchent particulièrement les femmes et les jeunes filles autochtones, dont la violence physique et sexuelle. La recherche d'une certaine sécurité peut s'exprimer par un exode vers les grands centres urbains, tels que Montréal, où leurs conditions de (sur)vie les rendent encore plus vulnérables, particulièrement si elles fréquentent la rue.

Finalement, la pénurie de logements abordables a aussi des conséquences importantes sur la capacité qu'une femme victime de violence quitte un conjoint abusif. Souvent, la violence inclut aussi un aspect économique, alors que nombre de femmes se retrouvent sans aucune ressource financière lors d'une rupture, ce qui oblige certaines à demeurer (ou à retourner) dans un logis avec un conjoint violent. En plus d'être victimes de violence conjugale, ces femmes doivent survivre dans un contexte d'extrême pauvreté. Leur condition financière précaire constitue une forme d'oppression s'ajoutant à l'abus. Fortin et al. (2007) parlent d'ailleurs de la difficulté des femmes victimes de violence à conserver leur emploi ou à poursuivre leurs études – pendant et après une relation abusive – ce qui favorise le maintien de leur pauvreté et celle des enfants.

⁵ À Montréal, les ménages monoparentaux sont deux fois plus nombreux parmi les ménages soutenus par des femmes immigrantes que parmi ceux qui sont soutenus par des femmes non immigrantes (SHQ, 2012).

L'omniprésence de la violence

[À propos de la violence conjugale]

« Tu te retrouves devant rien.

*Tu pars avec ton sac à dos, pis tu laisses tout derrière toi :
tes affaires, tes enfants, ta vie. »*

(Femme en situation d'itinérance)

Les antécédents de violence contribuent pour beaucoup à mener les femmes sur les chemins de la pauvreté et de l'errance. Lorsque survient le premier épisode d'itinérance, cette violence devient une réalité quotidienne de plus en plus fréquente dans les rues de Montréal, où la domination masculine est omniprésente. C'est en essayant d'éviter ce phénomène que les femmes se retrouvent dans une spirale de relations abusives, de commerce du sexe et d'abris temporaires, insalubres et peu sécuritaires.

Dans une recherche documentaire, Novac (2006) explique bien la fragilisation de trajectoires féminines relativement à la violence et l'itinérance. Selon cette auteure, l'historique de violence et d'abus interpersonnels serait beaucoup plus élevé dans le cas de femmes en situation d'itinérance que dans la population féminine en général. Certains groupes, tels que les femmes des communautés autochtones, les femmes issues de l'immigration, les jeunes filles et les femmes âgées démontreraient des taux d'incidence plus élevés de violence familiale et conjugale, d'abus sexuel et physique, ainsi que d'itinérance.

Bien que les pourcentages varient d'une étude à une autre, les résultats d'un nombre substantiel de recherches démontrent bel et bien que la violence constitue une des causes immédiates de l'itinérance au féminin⁶. Par ailleurs, le *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance* du 24 mars 2015 fait ressortir clairement ce facteur, chez les femmes en situation d'itinérance, la violence et les abus ont été cités comme étant le second facteur en importance – après les problèmes financiers – ayant mené à la perte du logement, alors qu'ils représentent le 7^e facteur pour l'ensemble de la population visée⁷.

C'est justement l'évitement de la violence qui amène les femmes à expérimenter une forme particulière d'itinérance stratégique, c'est-à-dire qu'elles vivent à « la dure », dans des endroits peu sécuritaires ou dans les refuges d'urgence, pour éviter les dangers de la rue. Là encore, cette itinérance « avec abri » ne sécurise pas ces femmes. Au contraire, elle les fragilise encore plus en les plaçant en position de vulnérabilité (Conseil du statut de la femme, 2012). Prostitution, agression, viol et harcèlement viennent alimenter cette détresse initiale et accentuer, dans certains cas, les problèmes de désaffiliation sociale, de consommation et/ou de maladie mentale.

Selon un sondage de 2015⁸, la catégorie de femmes vivant un problème de santé mentale a formé le second groupe d'importance – après celui des femmes vivant une situation de pauvreté – à

⁶ Par exemple, FEDE (2008), Gélineau et al. (2008) et Baptista (2010)

⁷ Globalement, et selon cette étude, près du quart (24 %) des personnes identifiées comme étant en situation d'itinérance étaient des femmes. Toutefois, ce pourcentage varie selon le type de lieu fréquenté, atteignant 54 % dans les logements transitoires et, seulement 7 % dans les lieux extérieurs (Latimer et al., 2015 :14)

⁸ Le comité de développement local et régional - itinérance de la Table des groupes de femmes (2015)

fréquenter quotidiennement les organismes pour femmes en situation d'itinérance à Montréal. Depuis les cinq dernières années, près de 76 % de ces organismes ont constaté une augmentation des femmes vivant un problème de santé mentale au quotidien. Elles feraient également partie de la seule catégorie – parmi les groupes de femmes fréquentant ces organismes – à n'avoir indiqué aucune diminution de sa fréquence dans le temps. Aussi, l'amélioration de l'accès à la prise en charge psychologique et psychiatrique représente le premier défi à relever au quotidien – parmi les 22 enjeux d'importance de ces organismes – après le soutien au logement et la réinsertion sociale. Parmi les autres préoccupations quotidiennes qui ressortent de cette enquête, notons que :

- Près de 70 % de ces organismes accueillent rarement, ou jamais, des femmes autochtones et des femmes en situation de handicap, ainsi que des femmes ayant un lien avec la prostitution (39 %) ;
- Près de 50 % de ces organismes consultés s'estiment peu ou pas outillés pour répondre aux besoins spécifiques des femmes autochtones ;
- Près de 65 % de ces organismes mentionnent une augmentation importante de la fréquentation des femmes immigrantes, avec ou sans enfants ;
- Près de 69 % de ces organismes constatent – depuis les cinq dernières années – une augmentation importante de la fréquentation des femmes âgées, âgées de plus de 65 ans, ainsi que des femmes victimes de violence (57 %).

Parmi les aspects à améliorer, selon cette enquête, soulignons : une meilleure alliance entre les différents partenaires œuvrant de près ou de loin avec les femmes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir, une meilleure connaissance du portrait réel de l'itinérance au féminin à Montréal et la nécessité de mieux connaître les ressources disponibles pour les femmes.

Une réalité urbaine : L'itinérance des femmes à Montréal – Les concepts et les approches [Volet 2].

L'itinérance cachée

*« On dort ailleurs.
À gauche, À droite. Chez des amis.
Où vous [ne] nous trouvez pas. »
(Femme en situation d'itinérance)⁹*

Il est désormais reconnu que l'itinérance des individus est une réalité sous-estimée. Selon Echenberg et Jensen (2012), pour chaque itinérant visible et vivant dans la rue, il y aurait près de quatre personnes qui vivraient une situation d'itinérance cachée. Or, chez les femmes, la probabilité d'expérimenter la dimension cachée de l'itinérance serait beaucoup plus élevée que chez les hommes (Klassen, 2015). L'évitement de la violence et des abus, ainsi que la recherche d'une certaine sécurité « avec abris », seraient parmi les raisons les plus souvent citées dans la littérature pour expliquer l'invisibilité des femmes dans les endroits publics (Van Berkum et al, 2015). Le manque de ressources adaptées à la spécificité de certaines trajectoires féminines (p. ex. : femmes avec enfants, femmes autochtones ou femmes immigrantes), serait une seconde hypothèse pour comprendre leur tendance à éviter les refuges et les services pour sans-abri (Novac, 2006).

Pour les femmes, la dimension cachée de l'itinérance prend plusieurs formes, y compris celle de vivre dans une pauvreté attribuable au logement et de se priver des besoins les plus élémentaires, comme la nourriture. Elle implique aussi de vivre dans un endroit surpeuplé, insalubre et peu sécuritaire ou de maintenir une situation de violence conjugale afin de conserver la garde des enfants. Ces mécanismes de survie incluent aussi le fait de vivre – temporairement – sur le divan d'un ami ou d'un proche parent, dans une voiture, un motel, ou encore chez un homme en échange de faveurs sexuelles (Conseil du statut de la femme, 2012). Les femmes peuvent également utiliser stratégiquement – itinérance organisationnelle – les différentes ressources ou encore elles vivent dans différentes institutions pour ne pas se retrouver à la rue (Gélineau et al., 2008). De même, soigner – ou non – leur apparence physique ou vestimentaire représente aussi une des avenues informelles que les femmes peuvent emprunter pour se fondre dans le tissu urbain ou autre.

Bien qu'il existe très peu d'études pour mesurer les conséquences de l'itinérance cachée sur la vie des individus qui l'expérimente, Novac (2006) explique que le phénomène tend à augmenter la vulnérabilité initiale des femmes, particulièrement en démultipliant les problématiques associées à la l'isolement social, à la violence et aux abus et/ou à la santé mentale et physique. L'auteure mentionne également que si l'itinérance cachée des femmes dévoile un manque de sécurité à combler, ce même concept « de sécurité » pourrait constituer une piste de solution efficace pour mettre un frein à leur invisibilité, notamment en l'incorporant dans l'ensemble des services et du soutien offert.

⁹ En exergue dans le texte, portion d'entrevue réalisée en mai 2015 auprès de femmes fréquentant *Le Pavillon Patricia Mackenzie* durant cette période.

Une seconde conséquence de l'itinérance cachée est la difficulté de produire des estimations précises sur le nombre réel de personnes en situation d'itinérance. Ainsi, dénombrer cette population s'avère un casse-tête méthodologique que peu de chercheurs à ce jour ont résolu. Nonobstant la volonté de certaines études à chiffrer le phénomène¹⁰, la plupart d'entre elles ont porté majoritairement sur l'itinérance chronique et cyclique des individus, portrait statistique qui décrit principalement une réalité masculine (Waegemakers Schiff et al., 2012). Faute d'information plus précise sur l'état global de l'itinérance, il devient plus difficile d'adapter les politiques et les ressources à la spécificité du genre. S'il est désormais reconnu que la réalité de l'itinérance des femmes est sous-estimée, peu de stratégies ont été mises sur pied pour mettre fin à ce phénomène. La majorité des discussions à ce propos ont porté sur la sensibilisation de la dimension cachée et les besoins de développer des interventions visant à réduire l'invisibilité de ces femmes. Selon Klassen (2015), des analyses plus approfondies sur l'itinérance, selon les genres et selon les sous-groupes, doivent être effectuées pour élargir les niveaux de connaissance et mieux comprendre les modèles et les approches qui seraient les plus efficaces pour répondre aux besoins spécifiques de l'itinérance au féminin et de sa diversité.

L'approche féministe est une pratique courante auprès des femmes vivant dans un contexte de marginalité (Corbeil et al, 2006). Encore méconnue en dehors des milieux d'intervention, elle représente une des approches préconisées par plusieurs ressources pour femmes en situation de difficulté, de violence ou d'itinérance au Québec et au Canada. L'approche féministe vise principalement la prise de conscience et la démocratisation des formes de rapports de pouvoir et de discrimination exercées à l'endroit des femmes. Au fil des années, cette intervention s'est jumelée à l'approche « intersectorielle », qui consiste à reconnaître les effets entrecroisés des systèmes d'oppression et des traumatismes vécus par les femmes.

Ainsi, le féminisme intersectoriel se positionne comme un continuum de l'approche et de l'intervention féministe. Cette approche s'appuie sur la théorie selon laquelle l'individu n'intervient pas seulement sur un seul aspect de son identité, à savoir le sexe, mais également sur l'ensemble des dimensions identitaires qui le composent (âge, ethnicité, et autres). L'approche part du principe de la prise en compte de l'expérience des femmes, et plus particulièrement de celles qui vivent un cumul de minorisations. Elle déconstruit donc la polarisation des images stéréotypées des femmes, d'ici et d'ailleurs, et met en lumière leurs diverses expériences qui la constituent.

L'intervention se concentre principalement sur le vécu, sur la capacité personnelle, ainsi que sur la croyance intrinsèque du potentiel et du choix chez l'individu pour atteindre ces buts. À cet effet, l'approche mise sur l'importance d'une compréhension profonde et globale du bagage culturel, économique et social qui a contribué à façonner le parcours de vie des femmes, afin de trouver des pistes d'actions et de réflexion qui sont plus dynamiques et inclusives. Par exemple, chez les femmes issues de l'immigration et vivant une situation de violence conjugale, l'intervention sera sensible aux facteurs d'antériorité des traumatismes (assimilation culturelle, exploitation sexuelle, contexte de guerre, conflit politique ou religieux), du parcours migratoire (statut d'immigration,

¹⁰ Par exemple, Latimer et al. (2015)

stratégie d'adaptation malsaine), de la situation familiale ou encore de l'effet de la discrimination vécue dans la société d'accueil.

Sur le terrain, l'application de ce cadre favorise la création d'un sentiment de sécurité physique et psychologique chez les femmes, tout en restant sensible aux situations et aux événements déclencheurs¹¹. Ainsi, cette approche veille à offrir des possibilités de reprise de contrôle et de rétablissement du lien interpersonnel. Chez les femmes en situation d'itinérance, les traumatismes vécus découlent souvent d'une violation des limites et d'une perte de confiance. Il faut donc, dans les approches, respecter ces limites – et le temps de guérison – afin de regagner cette confiance.

D'un point vu organisationnel, le féminisme intersectoriel favorise l'embauche d'intervenants issus de diverses origines ethniques et culturelles, ce qui permet de rétablir plus rapidement la relation de confiance chez les individus et le retour à l'autonomie. De même, dans le cas de femmes violentées, qui ont vécu des épisodes traumatisants d'agression et de maltraitance, cette approche favorise l'expression du sentiment d'insécurité, de désarroi ou de désaffiliation sociale, et ce, par le truchement de leur langue maternelle et de leur vécu culturel.

L'approche communautaire est orientée sur la souplesse de l'intervention, sur la démocratie de l'action, sur l'exercice du pouvoir et sur le potentiel de l'humain (Gélineau et al., 2008). Elle favorise la relation entre l'individu et un ensemble de réseaux de soutien (pairs aidants, réseaux primaires, groupes, ressources communautaires et alternatives ainsi que la collectivité) pour une recherche de solutions qui touchent, par exemple, l'itinérance, la pauvreté et/ou la santé mentale. L'approche communautaire vise donc à encourager la participation active de l'individu en se basant sur les pratiques relationnelles d'aide participative et non directive. Cette perspective s'appuie sur les principes d'appropriation du pouvoir, les techniques d'écoute active et de la communication interactive qui requièrent une implication de chaque personne au cœur de sa propre démarche. Cette dynamique – entre l'individu et les groupes – augmente le sentiment d'appartenance et la mise en commun d'une action citoyenne qui favorisent les transformations. Chez les femmes en situation d'itinérance, l'établissement d'un espace propre au rapport et à l'esprit communautaire fait partie intégrante du processus de guérison. Il faut donc prendre en considération dans les services, le soutien et les approches, un espace où ces femmes peuvent (re)nouer des liens sociaux et de réseautage, qui favorisent le sens de l'appartenance.

L'approche humaniste est fondée sur une vision positive de l'être humain (Laberge et al., 2000). Elle invite l'individu à relancer sa tendance innée à s'autoactualiser et à s'autodéterminer, notamment en reconnaissant sa capacité à faire ses propres choix, à mobiliser ses forces internes et ses capacités à développer son plein potentiel (Gélineau et al., 2008). Par exemple, chez les femmes, l'intervention mise sur le moment présent et leur capacité à prendre conscience des difficultés rencontrées et à les améliorer. Ce type d'intervention est souvent jumelé avec l'approche féministe et l'approche communautaire afin de répondre globalement aux besoins des personnes visées.

¹¹ Ibid. (2006)

L'intervention par les pairs¹² est une approche alternative de plus en plus reconnue par les services communautaires et de santé publique qui œuvrent auprès des personnes en difficultés et en situation d'itinérance. Le travail des pairs-aidants consiste essentiellement à utiliser leurs bagages de vie pour aider, soutenir et informer les individus qui vivent des situations similaires à ce qu'ils ont vécu. Ils sont donc des acteurs positifs de changement à l'intérieur d'un système socialement marginalisé. Par une approche humaniste, basée sur le respect et le rapport égalitaire, les pairs-aidants établissent un pont entre les individus, les services et les organismes communautaires, en rejoignant des personnes pour qui les outils traditionnels d'intervention ne fonctionnent pas. Ils permettent aussi, par leur expertise de terrain, d'actualiser l'intervention traditionnelle en les informant sur les nouvelles réalités de la rue. Ainsi, l'intervention par les pairs est un service de première ligne complémentaire et adapté à la vie quotidienne des individus et de leurs besoins.

¹²L'information provient de notre participation au [Forum de l'intervention par les pairs](#) du GIAP [17 février 2016].

Une réalité urbaine : L'itinérance des femmes à Montréal : les initiatives d'ici et d'ailleurs – 1^{re} partie [volet 3].

« Vous voulez aider les itinérantes ? [...].
 Trouvez des solutions durables à la place.
 Mettez l'argent à la bonne place :
 du logement et du travail. »
 (Femme en situation d'itinérance)¹³

À une époque où l'intérêt porté sur l'élaboration de solutions à l'itinérance croît sans cesse, il est de plus en plus important de savoir ce qui fonctionne, pourquoi cela fonctionne et pour qui cela fonctionne. Bien qu'il y ait un nombre croissant de recherches sur les causes et l'état de l'itinérance des femmes, il existe peu d'études qui décrivent et comparent les initiatives qui seraient les plus efficaces pour ces femmes et la manière de les adapter dans un contexte local. Ce volet s'inspire donc d'initiatives canadiennes, en matière de logements, de services et de soutien, dont les approches ou la philosophie pourraient aider à mettre un terme à l'itinérance des femmes à Montréal.

Le modèle « Logement d'abord »

Le modèle « Logement d'abord » (*Housing First*) est de plus en plus reconnu comme étant une approche innovante pour enrayer l'itinérance (Geatz et al, 2013). Cette initiative est fondée sur le principe qu'une personne doit d'abord être logée pour pouvoir par la suite se concentrer sur ses autres besoins. Le logement devient ainsi une des conditions préalables à l'intégration sociale des individus. Ce paradigme inverse donc la logique généralement appliquée dans les services actuels de l'approche « traitement d'abord », selon laquelle une personne en situation d'itinérance doit être traitée pour ses problèmes de santé mentale et être abstinent avant d'avoir accès à un logement permanent. Dans ce modèle, aucune condition d'abstinence ou d'observance n'est imposée pour avoir accès au logis souhaité. Ces obligations minimales à l'obtention du logement augmentent les probabilités qu'une personne accepte de suivre un traitement et celui-ci se trouve grandement facilité par la stabilité résidentielle.

Outre la réduction des préjudices, un soutien – d'intensité variable – est offert à long terme aux individus ayant des problèmes élevés ou modérés de santé mentale ; des équipes cliniques et communautaires – incluant des pairs aidants – sont aussi disponibles, en plus du logement permanent. Des services psychiatriques, sociaux, médicaux et des traitements contre l'abus de consommation d'alcool et autres substances sont aussi intégrés directement dans le soutien offert à l'individu. Les principes de base du modèle sont :

- l'accès prioritaire et rapide à un logement;
- aucun besoin de préparation au logement;
- possibilité de choisir le type de logement et l'endroit où il se trouve;

¹³En exergue dans le texte, portion d'entrevue réalisée en mai 2015 auprès de femmes fréquentant *Le Pavillon Patricia Mackenzie* durant cette période.

- choix de personnaliser le soutien et les services offerts, et ce, à long terme;
- flexibilité du programme (diminution des restrictions dans l'admissibilité des individus à un logis);
- intégration sociale et communautaire.

L'approche intégrale du « Logement d'abord » a été mise en pratique à travers de multiples recherches, de même que par le projet « At Home/Chez Soi » de la Commission de la santé mentale du Canada. Ce projet visait à démontrer l'application et l'efficacité du modèle qui a été mené avec succès dans cinq villes canadiennes, dont Montréal. En effet, le rapport du programme national relate que près de 89 % des participants vivaient encore dans leur premier ou leur second logement douze mois après avoir commencé leur participation au programme (Geatz et al., 2013).

Le logement d'abord, les femmes ensuite ?

Malgré l'existence d'études empiriques à l'appui du « Logement d'abord », certains auteurs doutent qu'il puisse convenir à tous¹⁴. Selon eux, si l'approche a été créée pour les besoins de divers groupes, les recherches comme le projet « Chez Soi » ont surtout porté sur le cas d'individus – majoritairement des hommes –, dont le degré d'itinérance était chronique ou cyclique et qui témoignaient de graves problèmes de santé mentale et autres. De même, les résultats obtenus par ces multiples recherches varient selon le niveau des besoins des individus et donnent peu d'information sur les trajectoires à risque d'itinérance et/ou qui ne nécessitent qu'un faible soutien en matière de santé, par exemple. De ce fait, et selon ces auteurs, on ne s'est que partiellement penché sur la complexité de l'itinérance – notamment la dimension cachée – et la diversité des parcours individuels face à cette problématique, et tout particulièrement chez celles des familles, des femmes et des jeunes filles.

Ce constat porte à réfléchir sur l'implication particulière du modèle « Logement d'abord » quant à la spécificité de l'itinérance des femmes et à leurs besoins de sécurité. Par exemple, chez les femmes-chefs de famille monoparentale, l'itinérance visible pose un problème, celui de se faire retirer la garde des enfants par les autorités de l'aide à l'enfance¹⁵. Elles sont donc nombreuses à se camoufler dans le tissu urbain et à éviter les services auxquels elles pourraient recourir dans un modèle tel que le « Logement d'abord ». Il faut donc une approche concentrée sur les besoins spécifiques de la famille : logement subventionné avec aspect communautaire qui maintient l'unité familiale, services dédiés aux enfants – de préférence intégrés dans un seul espace (p. ex. : CPE) –, afin de favoriser la stabilité et le retour à une vie active chez les femmes mères. Aussi, il faut tenir compte que dans les services offrant de la sécurité, ce concept doit guider l'élaboration des modèles en matière de logis et de services auprès des familles.

Autre constat : les femmes et les jeunes filles victimes de violences ou de maltraitements doivent être logées en priorité et rapidement dans des lieux sécuritaires – sans accès aux hommes et/ou agresseurs – conçus uniquement pour elles (FEDE, 2008). Il faut également que les personnes offrant les services ainsi que les intervenants, intervenantes, et les propriétaires (publics ou privés), qui participent à cette initiative, soient informés sur la réalité de l'itinérance au féminin et de la

¹⁴ Waegmakers et al. (2012), Mosher (2013), Klassen (2015) et Van Berkum et al. (2015).

¹⁵ Fortin et al. (2007) et Noble (2015).

violence envers les femmes (Novac, 2006). Sans ces adaptations, il y a de fortes chances que le modèle instauré ne fonctionne pas et que les femmes poursuivent le cycle violence-errance qui caractérise ce type de trajectoire.

Aussi, l'approche « Logement d'abord » priorise le retour à la vie active, par la stabilisation du logis et la reprise de l'autonomie. Toutefois, ces principes sont difficilement applicables chez certains groupes de femmes (p. ex. les jeunes filles et les femmes autochtones) dont les écueils entourant l'expérience de l'itinérance nécessitent un long processus de guérison physique, psychologique et émotionnel, et ce, avant même que la question du logement permanent soit abordée. Dans de tels cas, une transition doit s'inscrire dans leur parcours, en incluant un modèle d'hébergement flexible avec soutien social et communautaire.

Finalement, dans un contexte de vieillissement de la population itinérante, et tout particulièrement chez les femmes plus âgées, il semble plutôt difficile de mettre l'accent sur un retour éventuel à l'emploi dans la reprise de l'autonomie. D'ailleurs, ce phénomène démographique pourrait imposer un certain défi – en matière de logements sociaux, de services de santé, et de soutien communautaire – dans un avenir rapproché, particulièrement si les modèles instaurés ne s'adaptent pas rapidement à la croissance de ce groupe spécifique¹⁶.

Adapter le modèle à la spécificité des genres et à la réalité locale de l'itinérance

De ces écarts, un grand nombre de leçons ont été apprises au fil du temps sur la façon d'assurer les prestations du modèle « Logement d'abord » et sur la manière d'adapter le programme aux besoins locaux et à la spécificité des trajectoires face à l'itinérance.

À ce propos, l'échec des divers programmes instaurés pour répondre aux taux élevés de mortalité et de violence faites aux femmes du quartier Downtown Eastside (DTES) de Vancouver a démontré l'importance d'adapter les modèles à la réalité des besoins perçus chez les femmes marginalisées de cette localité. C'est dans ce contexte, que la *RainCity Housing and Support Society* a élaboré – en 2004 – l'initiative *The Vivian*, selon les principes du « Logement d'abord » (Scott, 2013). Cet organisme, dirigé par des femmes, pour des femmes, y compris des femmes transsexuelles, fournit des habitations collectives – à faibles contraintes – sur une période maximale de deux ans. Le programme, axé sur la réduction des préjudices, offre du soutien aux femmes qui sont confrontées à divers obstacles liés à la vie de rue¹⁷. Celui-ci permet d'obtenir de l'information sur les ressources, les services et le soutien dont elles ont besoin pour améliorer leur situation sociale, leur hébergement et/ou leur santé globale. Outre le suivi post-hébergement, la force de cet organisme consiste à s'appuyer sur la collectivité, ainsi que sur une série de partenaires communautaires et privés, pour répondre efficacement à la diversité des problèmes perçus chez les femmes en situation

¹⁶ Kigler et al. (2010), Greater Vancouver Shelter Strategy (2013) et Van Berkum et al. (2015).

¹⁷ Notamment celles qui ont des troubles de santé mentale ou physique ; des problèmes de toxicomanie ou des problèmes reliés au syndrome d'alcoolisation fœtale ou d'exposition du fœtus à l'alcool ; qui ont été victimes de traumatismes crâniens ; qui ont vécu des événements traumatisants ou violents ; qui travaillent dans l'industrie du sexe ; qui ont déjà été expulsées de leur logement ou qui sortent d'un milieu carcéral.

ou à risque d'itinérance (Scott, 2013). Par exemple, sa collaboration avec la société *Elisabeth Fry*¹⁸ permet d'aider les femmes judiciairisées du DTES et de les accompagner pendant et après leur sortie d'un milieu carcéral. Aussi, des services hebdomadaires de gestion et d'établissement de budget sont également accessibles aux femmes qui quittent *The Vivian* et qui doivent s'occuper de leurs finances.

Parallèlement, [le projet WISH/Mobile Access Projet \(MAP\) Van](#), est un centre d'accueil – ouvert 24 heures par jour – destiné aux travailleuses du sexe. Le centre offre principalement des repas, des douches, des produits d'hygiène, des vêtements, ainsi que des services médicaux. Les femmes ont également la possibilité de faire un rapport lors de mauvais rendez-vous, cette liste confidentielle permet de tenir les travailleuses du sexe informées sur la possibilité de mauvaises rencontres nocturnes. WISH a également mis sur pied une fourgonnette qui offre du soutien aux travailleuses du sexe durant la nuit, période où très peu de services et d'options sont offerts pour ces femmes. D'ailleurs, les femmes qui résident à *The Vivian* tirent parti de ce partenariat, puisqu'elles ont accès aux divers services offerts par le *WishVan*. La fourgonnette oriente aussi certaines d'entre elles vers le programme *The Vivian*.

D'autres initiatives canadiennes, axées sur le logement prioritaire, ont été élaborées selon la spécificité locale de l'itinérance au féminin. Par exemple, l'[YWCA Hamilton](#) a entrepris l'initiative « SOS » (Waegemakers Schiff et al., 2012), selon le modèle « Logement d'abord » qui est utilisé dans cette ville. Ce programme prône une approche collaborative avec les refuges, les maisons d'hébergement et les services de soutien mobiles. Durant la première année, ce modèle a permis de loger plus de cent femmes en situation d'itinérance, et près de 90 % d'entre elles étaient toujours dans ce logis pendant les trois premiers mois après y avoir emménagé. Le succès de cette initiative canadienne réside dans l'élimination des obstacles et des barrières qui empêchaient les femmes d'accéder à un logement à long terme : piètre antécédent de crédit, manque de références d'anciens propriétaires et/ou discrimination, aucun soutien de revenu et plan d'emploi insuffisant.

Toujours dans le contexte canadien, [Peel Family Shelter](#) en Ontario a été reconnu comme un modèle « Logement d'abord » (Waegemakers Schiff et al., 2012). Celui-ci s'adresse autant aux personnes seules qu'aux femmes-chefs de famille monoparentale ; ce modèle hybride mise sur le logement permanent, la sécurité (financière et celle du logis), une approche communautaire et des services de soutien aux femmes et aux enfants. Aussi, le programme [Streets to Homes](#) – une initiative torontoise – utilise également la philosophie « Logement d'abord » et est reconnue comme un modèle innovant pour les femmes en situation d'itinérance chronique, notamment par sa relation avec une banque d'ameublement qui permet du soutien matériel aux personnes qui passent de l'itinérance au logement.

Enfin, de rares programmes s'adressent uniquement aux femmes (avec et sans enfants) victimes de violence, de maltraitance et d'abus. Par exemple, le [Discovery House](#), à Calgary, mise sur la sécurité et la stabilité dans l'ensemble des services offerts; en plus d'un service personnalisé de soutien – pour chaque membre de la famille – l'initiative propose également un choix de logis supervisés et

¹⁸ Cette initiative existe également au [Québec](#).

permanents – individuels et/ou communautaires – de l'aide par les pairs, et des services dédiés aux enfants. Ce modèle hybride, issu du « Logement d'abord », est une des premières initiatives au Canada à avoir instauré un programme de logement parallèle, de type communautaire, pour mères monoparentales à risque d'itinérance et fuyant un contexte de violence conjugale.

Finalement, pour les femmes plus âgées en situation ou à risque d'itinérance, le modèle « Logement d'abord » ne semble pas avoir fait l'objet d'une adaptation canadienne, malgré des recherches et une sensibilisation aux différents facteurs qui poussent ces trajectoires vers l'errance. Cependant, comme le mentionnent les auteurs Van Berkum et al. (2015 :73), les principes de base du modèle « logement d'abord », tels que : le relogement rapide et prioritaire, le retour à l'autonomie, notamment par l'amélioration des conditions de santé, ainsi que les services de soutien communautaire intégré au logis pourraient être des pistes de solutions efficaces pour mettre un frein à l'itinérance des femmes plus âgées. Parmi les bonnes initiatives canadiennes qui, sans adhérer au « Logement d'abord », correspondent à la philosophie de base du programme, nommons l'organisme [*Ama Transition House*](#), qui vient en aide aux femmes de plus de 55 ans vivant une situation de maltraitance et/ou d'instabilité résidentielle.

Une réalité urbaine : L'itinérance des femmes à Montréal. Au-delà du Logement d'abord – 2^e partie [volet 4].

Malgré l'efficacité du modèle « Logement d'abord » celui-ci ne constitue pas à lui seul une solution unique à l'itinérance (Geatz et al., 2013). D'une part, nous savons que les principaux facteurs de fragilisation liés à l'itinérance des femmes, outre la violence et les abus, sont la pauvreté, les inégalités sociales et le manque de logements abordables. En conséquence, l'itinérance des individus ne peut être mise en œuvre uniquement par le secteur locatif et le secteur communautaire; elle exige aussi la participation active des différentes organisations et entités gouvernementales¹⁹. Il faut donc instaurer des programmes de soutien au revenu, au logement et à l'emploi, adaptés à la population visée ; ainsi que des politiques sociales et économiques qui favorisent le retour à la vie active chez les individus, particulièrement chez ceux et celles qui sont éloignés du marché de l'emploi.

D'autre part, certaines personnes ne réussiront pas à trouver un logement locatif sur le marché privé, alors que d'autres nécessiteront diverses options répondant à leurs besoins et à leur situation spécifique, d'où l'importance d'intégrer un éventail d'interventions et de soutien relatifs à la prévention, ainsi que des services d'urgence et d'autres modèles d'hébergement (Waegemakers Schiff et al., 2012). Par exemple, chez les femmes et les jeunes filles – pour qui l'expérience de l'itinérance a entraîné des traumatismes trop importants – celles-ci ne peuvent (ou ne veulent) dans l'immédiat avoir accès à un logis permanent. L'hébergement ou le logement de transition devient une option importante pour ces femmes, un lieu de répit où rétablir son autonomie, sa confiance et tisser de nouveaux liens sociaux.

Ressources de transitions adaptées aux femmes : quelques exemples montréalais

Montréal offre déjà des ressources de transitions adaptées à la réalité locale de l'itinérance des femmes. L'expertise de ces différents organismes a été reconnue, au fil du temps, comme offrant de bonnes alternatives pour celles qui désirent des lieux d'accompagnement avant le logement permanent. Nous avons retenu, pour les besoins de ce document, quatre de ces ressources locales [entrevues, 2015).

La première ressource, le [pavillon Patricia Mackenzie](#) (Mission Old Brewery), offre plusieurs types de services allant du refuge d'urgence à l'hébergement de transition – à séjours variables – et tous inclus sur un même site. Le premier programme – dit de première ligne – offre un service d'urgence sécuritaire où les femmes peuvent passer la nuit, avec des services de soutien (refuge, repos et vêtements) 24 heures sur 24 et 365 jours par année. Ce refuge d'urgence est également la porte d'entrée au programme « Étape », d'une durée de 30 jours ; celui-ci offre un environnement sécuritaire et un service d'accompagnement visant à favoriser la stabilité et l'intégration sociale. Après avoir complété le programme « Étape », les femmes peuvent accéder au programme résidentiel « Escalier », pour une période de trois mois (logement privé et semi-privé), avec services de soutien adapté. Aussi, le programme « Les Voisines », offert pour plusieurs mois, permet aux

¹⁹ À ce propos, voir le mémoire déposé lors de la consultation publique en matière de *Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* [[MMFIM](#), 29 janvier 2016].

femmes de sortir de l'itinérance chronique et de l'isolement, par l'obtention d'une chambre en colocation. Le soutien offert vise la réadaptation sociale, au moyen d'une aide psychologique (individuelle ou en groupe) et d'outils pratiques qui favorisent les compétences indispensables à la vie quotidienne. Ce programme offre également un service adapté pour les personnes transsexuelles. Toutefois, « Les voisines », bien que ce soit une bonne initiative d'hébergement transitoire, ne peut appuyer qu'un maximum de 10 femmes à la fois.

La seconde ressource, « [La rue des femmes](#) », est un organisme qui vient également en aide aux femmes en situation d'itinérance chronique et en difficulté. Basée sur l'approche de la [santé relationnelle](#) – qui distingue « La rue des femmes » des autres organismes –, cette initiative offre aux femmes des services de soutien personnalisé, des activités structurantes, ainsi que des outils essentiels à la reconstruction individuelle et sociale. Le programme inclut de l'accompagnement communautaire, visant à créer une relation d'appartenance par le travail de soutien dans le respect, l'inclusion, et la solidarité sociale. La rue des femmes, tout comme le pavillon Patricia Mackenzie, offre un éventail de ressources allant du refuge d'urgence à l'hébergement transitoire – à durée variable – pouvant s'échelonner sur un an et plus. Par exemple, l'initiative connexe, « La Maison Olga », dispose d'un centre d'hébergement avec une capacité de plus de vingt chambres individuelles, en plus de trois places d'accueil pour des situations d'urgence. Autre exemple : « La maison Jacqueline » : outre des chambres pour les femmes, elle offre des aires communautaires (cuisine, salon et fumoir), des services de commodités (laveuse/sécheuse), ainsi que des services d'intervention et de soutien, tous intégrés dans un même lieu. L'ensemble des divers refuges / hébergements de « La rue des femmes » est également offert dans un cadre qui assure la sécurité et la confidentialité du lieu et de la personne.

La troisième ressource, « [Mères avec pouvoir](#) » (MAP), mérite une attention particulière, notamment pour sa formule d'hébergement transitoire à long terme. Ce modèle assure non seulement une qualité de vie et des conditions socioéconomiques maximales à la réinsertion des mères monoparentales, mais il pourrait être jugé efficace pour prévenir les risques d'itinérance chez les femmes avec enfants d'âge préscolaire. Le programme offre des appartements individuels (et subventionnés) dans des immeubles communautaires, dont la location s'étale sur une durée de plus de trois ans, avec possibilité de prolongement allant jusqu'à cinq ans, au besoin. Ce cadre unique favorise le développement optimal et le bien-être des femmes mères à faible revenu. De plus, l'initiative assure un ensemble de services et de ressources dédiées à la fois aux femmes (soutien personnel, horaire souple, atelier parent-enfant) et aux jeunes enfants (CPE, aires de jeu, suivi) dans un environnement communautaire sécuritaire, et qui sont tous intégrés sur un seul et même site. Par sa formule d'hébergement, MAP représente un modèle de logement transitoire favorable pour prévenir l'itinérance des femmes et des familles.

Finalement, « [La Dauphinelle](#) », est l'une des rares maisons d'hébergement à Montréal à offrir des services à la fois pour les femmes victimes de violence conjugale, de violence intrafamiliale et qui sont en difficultés, âgées de 18 à 60 ans et plus. La spécificité de cette initiative est sa capacité d'accueillir également des femmes avec enfants (sans restriction d'âge ou de nombre), ainsi que des femmes sans enfants. Les services sont offerts dans un seul environnement sécuritaire et confidentiel avec possibilité d'hébergement – à séjours variables – pouvant aller jusqu'à 6 mois. Les services d'accompagnement s'adressent à la fois aux femmes (p. ex. : soutien et suivi individuel,

sensibilisation, information, éducation) et aux enfants (p. ex. : aide aux devoirs, garderie, aires de jeux, soutien adapté à l'âge de l'enfant). Également, le soutien est adapté à la population de femmes (langue, savoir, choix) où l'enfant se retrouve au cœur de l'intervention. De plus, des services dirigés (ressources médicales, psychosociales publiques et privées, ressources juridiques, organismes communautaires, services aux enfants, services spécialisés en immigration, etc.) sont offerts, selon les besoins ciblés chez les femmes. « La Dauphinelle » mise sur des approches qui s'articulent principalement autour de la reconnaissance de l'expertise de chaque personne, en favorisant à la fois les relations humaines et l'aspect communautaire.

Autres initiatives d'ici : [Logis Rose-Virginie](#), [L'Arrêt-Source](#), [Auberge Madeleine](#), [La Maison Marguerite](#), [Maison Passage](#), [Foyer pour femmes autochtones de Montréal](#), [Le chaînon](#), [YMCA-Y des femmes](#), [Les Auberges du cœur](#), [SAVA Centre-Ouest](#), [Stella](#), [L'abri d'espoir](#).

Pour plus d'information sur le logement et l'itinérance des femmes au Québec et au Canada, consulter les [rapports de recherche recensés par le YWCA Canada](#) et quelques [références compilées par le Homeless Hub](#).

Références

BAPTISTA, I. (2010). “Women and Homelessness”, Centro de Estudos para a Intervenção Social (CESIS), Lisboa, Portuga, IN: Edgar. B and J. Doherty « Homeless Research in Europe ». Edited by Eoin O'Sullivan, Brussels. 240 p. (p. 163-185).

Gouvernement du Canada (mars 2016). *Assurer la croissance de la classe moyenne*. Canada, Chambre des communes, Ministère des Finances du Canada : 297p.

COUTURIER, Eve-Lyne et Simon TREMBLAY-PEPIN (2015). *Les mesures d'austérité et les femmes : analyse des documents budgétaires depuis novembre 2008*. Institut de recherche et d'informations socio-économiques. Montréal : 49p.

Conseil du statut de la femme du Québec (2012). *Réflexion sur l'itinérance des femmes en difficulté : un aperçu de la situation*, Gouvernement du Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec : 25 p.

Conseil du statut de la femme du Québec (2015). *Portait statistique : Égalité femmes-hommes*. Montréal. Gouvernement du Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec : 85p.

ECHENBERG, H, et H., JENSEN (2012). « Defining and Enumerating Homelessness in Canada ». Social Affairs Divison, Parliamentaru Informaiton and Research Service.

Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec – FEDE (2008). Pour une politique en itinérance tenant compte des multiples visages de l'itinérance au féminin, mémoire déposé lors de la Commission parlementaire sur le phénomène de l'itinérance au Québec, 26 p.

FORTIN, A., CÔTÉ, I., ROUSSEAU. S. et DUBÉ, M. (2007). *Guide pour les intervenants des maisons d'hébergement : soutenir les mères pour prévenir les effets néfastes de la violence conjugales chez les enfants*. Montréal et Québec : CRIVIFF.

Gaetz, Stephen, Fiona Scott et Tanya Gulliver, éd., *L'approche Logement d'abord au Canada : Appuyer les collectivités pour mettre fin à l'itinérance*, Canadian Homelessness Research Network Press, Toronto, 2013.

Greater Vancouver Shelter Strategy (2013). « Sheltering Homeless Seniors ». Literature Review.

KLASSEN, Jess (2015). « Counting women in : A gender-based analysis of homelessness.

KLIGER. B, A. SHARAM et F. ESSABER (2010). “Older Women and Homelessness. A literature Review”. Étude préparée pour la ville de Boroondara, Melbourne (Australie). 58 p.

LABERGE D. D. MORIN et S. ROY (2000). *L'itinérance des femmes : les effets convergents de transformations sociétales*, dans Laberge, Danielle (sous la direction), « L'errance urbaine », Sainte-Foy, Les Éditions Multi Mondes, 439 p. (p. 84-99).

LATIMER, E, J. MCGREGOR, C. METHOT et A. SMITH, pour l'équipe de Je Compte MTL (2015), *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance à Montréal le 24 mars 2015*, Montréal, Québec : Ville de Montréal, 7 juillet.

Le comité de développement local et régional - Itinérance de la Table des groupes de femmes (2015). *L'itinérance des femmes vers un meilleur partage des connaissances et des pratiques : Résultats du sondage de femmes et de groupes communautaires travaillant auprès des femmes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir dans la région montréalaise*, 28 p.

LEWIS, Cynthia (2015). *L'itinérance chez les personnes immigrantes à Montréal – Volet 2 : L'intégration socioéconomique et les facteurs de fragilisations*. Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal, Grands Dossiers, Montréal.

Moscher, A (2013). « Housing First, Women Second ? Gendering Housing First » Homes for women, YWCA Canada.

NOBLE, AMENDA (2015). *Au-delà de priorité au logement : une réponse globale à l'itinérance des familles au Canada*. Raising The Roof / Chez Toit.

NOVAC., SYLVIA (2006) Centre national d'information sur la violence dans la famille. *Violence familiale et itinérance : Analyse documentaire*. Ottawa : Agence de la santé publique du Canada.

Regroupement de l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec et Regroupement des groupes de femmes de la région 03 (2008). *La spirale de l'itinérance au féminin : pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en situation d'itinérance de la région de Québec*, sous la direction de Lucie Gélinau, Québec, 101 p.

Société d'habitation du Québec (2012). *Les femmes immigrantes et le logement sur l'île de Montréal : Des besoins importants, surtout chez les représentantes des minorités visibles*. Bulletin d'information de la société d'habitation du Québec, Vol.6. No.2.

SCOTT, FIONA (2013). Vancouver, Colombie Britannique – « The Vivian ». L'approche logement d'abord au Canada : appuyer les collectivités pour mettre fin à l'itinérance. Logement d'abord – Étude de cas. The Homeless Hub :

VAN BERKUM., A ET A. OUDSHOORN (2015) « Best Practice Guideline for Ending Women's and Girl's Homelessness ». Homelessness Partnering Strategy.

WAEGEMAKERS., SCHIFF ET JOHN ROOK (2012). « Housing first : where is the evidence ? » Faculty of Social Work, University of Calgary.